

des territoires du Nord-Ouest représente la reine et s'il donne l'hospitalité, il doit y avoir un certain air de vice-royauté et d'aisance dans sa manière de recevoir. Je puis affirmer que le lieutenant-gouverneur Royal par sa courtoisie et sa large hospitalité, ainsi que par l'énergie qu'il met dans l'accomplissement de ses fonctions, ne laisse rien à désirer. On construit en ce moment une résidence pour le lieutenant-gouverneur à Régina, et l'honorable député de Bothwell qui aime à prophétiser, entrevoit le temps où ces vastes territoires seront partagés en deux provinces. Je lui concède cela et j'espère que nous aurons la province d'Assiniboia, et dans ce cas, où trouvera-t-on un meilleur endroit que Régina pour une capitale ?

M. SOMERVILLE : Est-ce à cet endroit que se trouvait la crique de la Pile d'ossements ?

M. DAVIN : Une rose sous tout autre nom répandrait le même parfum ; et le nom de l'honorable député lui-même—il me pardonnera cette infraction aux usages parlementaires—nous rappelle à l'esprit tous les charmes et les grâces de la plus belle saison de l'année ; il faut admettre qu'en regardant l'honorable député on constate qu'il possède toutes les suaves qualités que son nom promettrait. Mais en supposant qu'il s'appellerait autrement, qu'il porterait un nom qui n'annoncerait rien d'agréable ou de charmant, il n'en serait pas moins la charmante et jolie personne qu'il est. Peu importe que vous appeliez cet endroit Pile d'ossements, ou non. L'important c'est que si nous devons avoir une province, Régina en sera la capitale. Nous avons maintenant une expérience de sept ou huit ans à cet endroit, et quel en a été le résultat ? Le choix de cette ville a été parfaitement justifié. Le pays environnant est le plus riche, non seulement de l'Assiniboia, mais de tous les territoires du Nord-Ouest.

M. MITCHELL : Mais qui coûte très cher.

M. DAVIN : Je ne crois pas que nous ayons été extravagants. Les territoires se trouvent pour ainsi dire—et j'insiste pour le bien faire comprendre à la chambre—sous la tutelle du gouvernement.

Nous avons droit à beaucoup plus que ce que nous recevons, mais je reviendrai sur cette question quand le temps sera mieux choisi. Le gouvernement devrait capitaliser la somme en plus de nos besoins immédiats, et l'appliquer au développement de nos vastes ressources sur une grande échelle, ce qui produirait de fructueux résultats. Supposons que cette partie des territoires soit érigée en province—

M. MILLS (Bothwell) : Et supposons qu'elle ne le soit pas ; c'est là où est la difficulté.

M. DAVIN : Il n'y a ni difficulté, ni doute à cet égard, si ce n'est dans l'esprit des gens sans foi comme l'honorable député de Bothwell. Il est certain que nous aurons une province à cet endroit et il faudra une maison du gouvernement plus grande que celle que l'on construit en ce moment. Il faudra aussi construire une maison du gouvernement dans Alberta et une autre pour la Saskatchewan. C'est une absurdité de voir l'honorable député s'opposer au crédit qui est demandé en ce moment pour une maison du gouvernement à Régina. Il faut que l'honorable député de Bothwell (M. Mills) n'ait pas réfléchi, car il ne se

serait pas opposé à ce crédit. Je puis affirmer à la chambre qu'on est à construire une résidence durable à Régina et que l'argent qui a été voté pour cela, n'est pas gaspillé, mais judicieusement employé.

Édifices de la police à cheval du Nord-Ouest.....\$50,000

Sir RICHARD CARTWRIGHT : L'honorable ministre a-t-il un état détaillé indiquant où ces édifices doivent être construits ? Cette somme est très élevée et je me rappelle que nous avons déjà fait de fortes dépenses pour les édifices de la police à cheval.

Sir HECTOR LANGEVIN : Voici les détails que je possède : district de Régina, \$7,250 ; district de Battleford \$5,450 ; district de Lethbridge, \$7,500 ; district de Calgary, \$2,400 ; district de Prince-Albert, \$1,200 ; district du Fort-McLeod, \$3,000 ; district du Fort-Saskatchewan, \$2,800 ; district de Medicine-Hat, \$300 ; district de la crique des Erables, \$5,500 : ce qui fait un total de \$35,400. Puis, il y a les avant-postes ; district de McLeod, \$5,150 ; Prince-Albert, \$6,000 ; Battleford, \$1,000 ; Calgary, \$200 ; la crique des Erables, \$200 ; Montagne du Bois, \$850 ; Lethbridge, \$1,200, faisant \$14,600, qui, ajoutées à \$35,400, forment \$50,000.

Édifices publics, Colombie Anglaise....\$18,000.

M. WELDON (Saint-Jean) : A quoi sont destinées ces \$15,000 à propos des édifices militaires de Victoria, et quel sera le prix total de ces édifices ?

Sir HECTOR LANGEVIN : C'est pour la batterie "C." L'estimation était de \$21,000, et il nous faut \$15,000 pour terminer, durant cet exercice, les travaux concernant les quartiers des officiers qui doivent être construits à Victoria.

Édifices publics en général.....\$15,000

M. MITCHELL : L'honorable ministre ne pourrait-il pas se passer de ce crédit après avoir énuméré tant d'édifices publics ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Cela c'est la réserve.

M. MITCHELL : J'ai peur que vous n'en réserviez pas beaucoup.

Sir HECTOR LANGEVIN : Il faut un crédit quelconque pour les petites réparations et autres travaux à faire aux édifices publics.

M. WILSON (Elgin) : Cette somme est plutôt dépensée dans les luttes électorales que sur les édifices publics.

Sir HECTOR LANGEVIN : La remarque de l'honorable député est hors de propos. Les élections ont eu lieu en 1887, et il n'y en aura pas cette année.

Édifices publics de la Nouvelle-Écosse—Bureau de poste d'Annapolis, etc.....\$12,500

M. WELDON (Saint-Jean) : Ce crédit est très élevé, et il y a quelque temps, j'ai attiré l'attention du ministre sur le contrat qui a été accordé pour cet édifice. D'après les devis, il devait être en granit gris, mais après que le contrat eut été accordé, on a changé cela pour le grès rouge. Le ministre prétendit alors que la pierre provenait d'une carrière américaine, mais je suis informé qu'elle est tirée du comté de Cumberland. Ce changement est certainement injuste pour les autres